

COMMUNAUTE  
DE COMMUNES  
DU PAYS DE  
SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL  
DE COMMUNAUTE n°2019-073

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 4 avril 2019

Nombre de délégués :

- en exercice : 31
- présents : 25
- votants : 31

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Michel ANDRIEUX, M. Francis DELORT, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. Gilles DELANGE, Mme Maryline VERGNE, Mme Monique PLAZZI, M. André DUBOIS, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Annie ARNAUD, Mme Sylvie COLETTE, Mme Valérie Isabelle BONIN, et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Pierre-Louis PUYGRENIER, Mme Justine McCOMISH LORAIN, Mme Marie-Françoise DUVERGER, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, et M. Edmond LAGORCE.

OBJET :

Décisions prises en  
application de l'Article  
L.5221-10 du Code Général  
des Collectivités  
Territoriales

Pierre-Louis PUYGRENIER donne pouvoir à Pierre DAVID  
Justine McCOMISH LORAIN donne pouvoir à Jean-Christophe MERILHOU  
Marie-Françoise DUVERGER donne pouvoir à Michel ANDRIEUX  
Catherine L'OFFICIAL donne pouvoir à Patrick DARY  
Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE  
Edmond LAGORCE donne pouvoir à André DUBOIS

SECRETARE : Francis LATRONCHE

Rapporteur : P. VERGNOLLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté des Décisions suivantes :

- 2019-002a : Sinistre tempête du 4 juillet 2018 – Attribution des marchés de réparation.
- 2019-011 : Marché d'assurance – Lot n°1 – Dommages aux biens et annexes – Avenant technique n°1.
- 2019-012 : Immeuble FABRU – Raccordement électrique.
- 2019-013 : Restauration de la Tour du Plô – Mission de contrôle technique.
- 2019-014 : Sinistre du 4 juillet 2018 – Accord sur le montant des dommages.
- 2019-15 : Contrat d'assurance de type dommage ouvrage pour la construction d'un marché au cadran avec bureaux et réfection du sol de la halle existante avec pose de barrières.
- 2019-016 : Restauration de la Tour du Plô – Mission de sécurité protection santé.
- 2019-017 : Actualisation du Document Unique de Sécurité de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix.
- 2019-018 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Danièle MAZABRAUD.

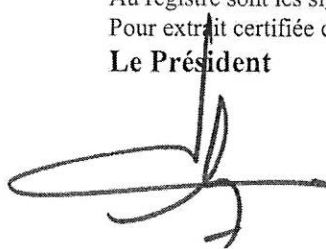
Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20190411-DC201954138-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2019  
Date de réception préfecture : 15/04/2019

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

- 2019-019 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Eric ROULET.
- 2019-020 : Convention de mise à disposition avec la Chambre Départementale d'Agriculture de la Haute-Vienne de locaux sis la Seynie – 87500 Saint-Yrieix-la-Perche du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.
- 2019-021 : Salon du livre jeunesse – Contrat d'engagement pour intervention dans les locaux du RAM – Vendredi 22 mars 2019.
- 2019-022 : Restauration de l'église Saint-Aignan à Ladignac-le-Long – Attribution des marchés de travaux.
- 2019-083a : Eglise de Saint-Eloy-les-Tuileries – Modification du raccordement électrique.
- 2019-023 : Printemps du cinéma 2019.
- 2019-024 : Fête du court métrage 2019.
- 2019-025 : Cinéma AREVI – Salon du livre jeunesse 2019.
- 2019-026 : Contrat portant intervention de Madame Isabelle RAMNOU au cinéma AREVI le 16 mars 2019.
- 2019-027 : Contrat portant intervention de Monsieur Thomas BAUER au cinéma AREVI 119 mars 2019.
- 2019-028 : Aire d'accueil des gens du voyage – Marché de dératisation.
- 2019-029 : Avenant n°1 au marché de transports de personnes pour des activités scolaires et périscolaires.
- 2019-030 : Autorisation de pacage et de récolte d'herbages du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 sur le Domaine de Chauffaille à Coussac-Bonneval.
- 2019-031 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Dominique CHABROULLET et Monsieur Jean-Louis DAMIT.
- 2019-032 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Marie-Sophie PAYET.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifiée conforme,  
**Le Président**



**D. BOISSERIE**



Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20190411-DC201954138-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2019  
Date de réception préfecture : 15/04/2019

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.